

La CRÉ de l'Estrie accepte de déposer un avis sur le maintien de l'industrie du chrysotile en Estrie

Sherbrooke, le 27 octobre 2010 – Lors de la séance régulière du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie qui se tenait aujourd'hui au Delta Sherbrooke, les membres du conseil d'administration ont accepté de déposer un avis sur le maintien de l'industrie du chrysotile en Estrie.

« Ce matin, nous avons reçu une lettre de Mme Christyne Tremblay, sous-ministre au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Cette lettre fait suite à la demande d'aide financière que le MDEIE a reçue de Mine Jeffrey inc. pour le projet de relance de leurs activités. Compte tenu de l'importance des enjeux socio-économiques reliés au chrysotile en Estrie, le MDEIE souhaite obtenir une position de la région en ce qui a trait au maintien de cette industrie », de dire le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Maurice Bernier.

La CRÉ de l'Estrie aura jusqu'au 20 décembre prochain pour fournir cet avis. Les membres du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie et les commissaires de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) inviteront des experts de divers ministères et organismes afin d'obtenir de l'information factuelle sur l'industrie du chrysotile. *« Les gens qui nous élisent s'attendent à ce que nous fassions un travail sérieux et efficace, ce que nous ferons »,* de conclure le président de la CRÉ de l'Estrie.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca